

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

3<sup>e</sup> séance, 23<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 26 janvier 2021 à 18 h, à distance (Zoom).

**Membres du comité exécutif présents :**

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève  
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté  
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant  
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Mot de bienvenue**

**1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 janvier 2021 à 18 h.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

**CEX-20-21-016**

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 13 janvier 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Mandat d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives 2021-7509-01 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion

**3.0 Information**

Aucun point

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des membres

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CEX-20-21-017**

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 13 janvier 2021**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 13 janvier 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Carl Lavoie et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 13 janvier 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**1.7 Interventions du public et période de questions**

Aucune intervention

**2.0 DÉCISIONS**

**CEX-20-21-018  
SRTIC**

**2.1 Mandat d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives 2021-7509-01 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Adhésion**

**ATTENDU** que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéficiaires d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de la suite des règles d'investissement 50760, a mandaté l'organisme CAG pour mener une collecte d'informations auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** que la mesure 50760 exige que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

**ATTENDU** que le mandat des équipements audiovisuels et solutions numériques interactives confié au CAG est de deux ans avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de trois ans au total;

**ATTENDU** que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* [C-65.1, r.2] afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jacques Nadeau et résolu:

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) 2021-7509-01;

**QUE** le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumont, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

**QUE** le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

Aucun point

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des membres**

Aucune question ou message

**CEX-20-21-019**

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Ève Lapointe et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 18 h 04.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Eve Lapointe*

---

Ève Lapointe  
Présidente

*Sandra Cauchon*

---

Sandra Cauchon  
Secrétaire générale